

Zeitschrift:	Revue suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	142 (2021)
Heft:	5
Artikel:	Le frelon asiatique poursuit sa progression, la Suisse n'est pas épargnée!
Autor:	Cherix, Daniel / Seehausen, Lukas / Ebener, Anja
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le frelon asiatique poursuit sa progression, la Suisse n'est pas épargnée !

Daniel Cherix, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne, daniel.cherix@unil.ch

Lukas Seehausen, Entomologiste au CABI (Centre for Agriculture and Bioscience International), l.seehausen@cabi.org

Anja Ebener, Directrice apiservice / Service sanitaire apicole (SSA), anja.ebener@apiservice.ch

Au cours de l'année 2020, plusieurs signalements de frelons asiatiques ont été enregistrés dans les cantons de Genève, du Jura et du Tessin. Un repérage des nids à l'aide de techniques de radio-télémétrie et leur destruction ont été réalisés (3 nids). Il apparaît clairement que d'autres colonies vont s'installer en 2021 dans notre pays et que seules la mise en place d'un réseau d'observations (forestiers, agriculteurs, désinfectateurs, etc.) et des observations attentives de tous les apiculteurs près de leurs ruchers permettront de mettre sur pied la lutte contre cette espèce envahissante.

Situation en Suisse (état décembre 2020)

L'année 2020 a été assez animée avec l'apparition du frelon asiatique dans les cantons de Genève, du Jura et du Tessin (voir Tableau 1). Le premier frelon a été capturé à Genève au mois de juillet par une personne avisée qui l'a apporté au Service de la faune. D'autres individus furent ensuite repérés (Parc de la Grange et Chambésy notamment). Grâce à l'utilisation de radio-émetteurs, il a été possible de localiser et de détruire 2 nids. Un peu plus tard, dans le canton du Jura, un apiculteur a signalé la présence de frelons asiatiques devant ses ruches. L'utilisation de radio-émetteurs a permis à nouveau de localiser et de détruire le nid. Il ressort que sur les trois nids découverts en 2020, deux étaient situés au-delà de 20 m de hauteur, ce qui a demandé l'intervention de personnes spécialisées. L'utilisation de radio-émetteurs, employés habituellement pour le suivi des mammifères, semble être la méthode la plus prometteuse, malgré son prix, pour localiser les nids rapidement.

Tableau 1 : Récapitulatif des données concernant le frelon asiatique en Suisse depuis la première capture en 2017 jusqu'à la fin décembre 2020.

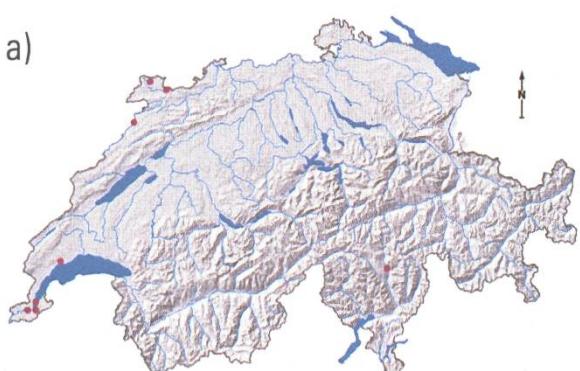
Date	Canton	Lieu	Type	Détection nid	Destruction
24.04.2017	JU	Fregiécourt	1 individu (jeune reine)	-	Oui
19.12.2019	VD	Mont-sur-Rolle	Petit nid (avec 3 individus)	2 m de hauteur	Oui
29.07.2020	GE	Plainpalais	1 individu (mâle)	-	Non
14.08.2020	GE	Parc de la Grange	2 individus (ouvrières)	-	Oui
22.09.2020	GE	Quartier des Allières	1 nid (radio-émetteurs)	23 m de hauteur	Oui
30.09.2020	GE	Pregny-Chambésy	1 nid (radio-émetteurs)	10 m de hauteur	Oui

08.10.2020	JU	Noirmont	1 nid (radio-émetteurs)	35 m de hauteur	Oui
08.10.2020	TI	Ludiano	1 individu (jeune reine ?)	-	Oui
31.10.2020	JU	Cœuve	1 individu (jeune reine ?)	-	Oui
08.11.2020	JU	Noirmont	1 individu	-	Non
24.11.2020	JU	Porrentruy	1 individu	-	Non

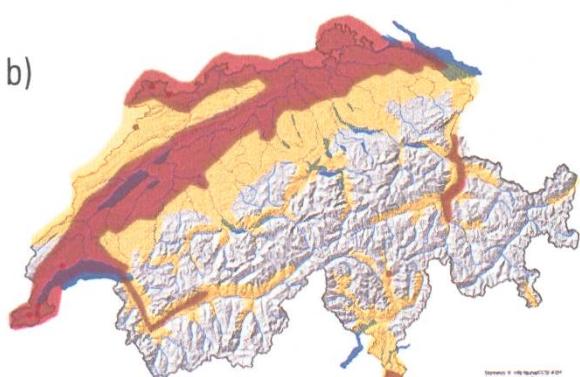
Les zones à risque

Les données ci-dessus de la situation en Suisse sont utiles pour définir les zones à risque d'invasion par le frelon asiatique et pour planifier efficacement les mesures à prendre. Dans ce contexte, la carte fournie par info fauna – CSCF, montrant les endroits où le frelon asiatique a été observé en Suisse, est très instructive pour évaluer la situation actuelle (figure 1a ; la carte peut être trouvée sur le site Web suivant : <https://lepus.unine.ch/carto/58510>). Toutefois, ces points ne montrent que les endroits où le frelon asiatique a été découvert jusqu'à présent : il serait également utile de savoir où il pourrait potentiellement s'installer et prospérer en Suisse dans les années à venir. Pour de telles prévisions, les modèles bioclimatiques peuvent aider à définir les zones risquant d'être envahies par une espèce donnée. Ces modèles combinent des informations connues sur la biologie de l'espèce envahissante (notamment sa répartition dans la zone d'origine et sa sensibilité à la température et à l'humidité) et des données climatiques. De tels modèles ont été développés pour le frelon asiatique ; cela est également le cas pour la situation suisse, qui a été étudiée par le CABI et l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL. Les résultats, qui sont résumés dans la figure 1b, montrent que les régions suivantes sont favorables à l'établissement du frelon asiatique : le Plateau Central, les zones de basse altitude dans le Jura, les vallées alpines chaudes comme les vallées du Rhône et du Rhin, et le sud du Tessin. Le froid va probablement limiter la survie du frelon dans les Alpes et le Jura.

a)



b)



En combinant les informations sur la répartition actuelle et les zones favorables à une invasion en Suisse, on peut définir les régions les plus susceptibles d'être envahies en 2021. Il ressort que, de Genève à Bâle, toute la région frontalière du nord-ouest de la Suisse risque d'être envahie par le frelon asiatique au cours des prochaines années.

Figure 1: Cartes indiquant (a) la répartition actuelle du frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax* en Suisse sur la base des observations de spécimens et de nids enregistrées par info fauna CSCF, (b) les résultats d'un modèle bioclimatique (CLIMEX) montrant l'adéquation (rouge) haute et (orange) moyenne des zones d'établissement du frelon asiatique dans différentes zones climatiques en Suisse. Données : info fauna/CCO-KOF; fonds des cartes : Swisstopo.

2X OUI

Protéger l'eau, le sol & la santé

Oui à l'initiative pour une eau
potable propre

Oui à l'initiative pour une Suisse
libre de pesticides de synthèse

13 juin 2021

Pour soutenir la campagne « 2 X oui » :

- Visitez le site : <https://2xoui.ch/>
- Commandez prospectus, flyers drapeaux gratuits : (<https://2xoui.ch/>)
- Faites vos dons en ligne ou via le Bulletin de versement ci-dessous

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Banque Cantonale de Fribourg 1701 Fribourg</p> <p>Zugunsten von / En faveur de / A favore di</p> <p>CH81 0076 8111 0056 9650 6 Société romande d'apiculture SAR 1609 Fiaugères</p> <p>Konto/Compte/Conto 17-49-3 CHF ▶</p>	<p>Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Banque Cantonale de Fribourg 1701 Fribourg</p> <p>Zugunsten von / En faveur de / A favore di</p> <p>CH81 0076 8111 0056 9650 6 Société romande d'apiculture SAR 1609 Fiaugères</p> <p>Konto/Compte/Conto 17-49-3 CHF ▶</p>	<p>Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento DON INITIATIVES</p> <p>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</p> <p>CH81 0076 8111 0056 9650 6 Société romande d'apiculture SAR 1609 Fiaugères</p> <p>Konto/Compte/Conto 17-49-3 CHF ▶</p>	<p>Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento DON INITIATIVES</p> <p>Einbezahlt von / Versé par / Versato da</p> <p>CH81 0076 8111 0056 9650 6 Société romande d'apiculture SAR 1609 Fiaugères</p> <p>Konto/Compte/Conto 17-49-3 CHF ▶</p>
		<p>303</p>	<p>000000000000001110056965062+ 070076857> 1700000493></p>

Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione



© Photo Etat de Genève

Frelon asiatique équipé d'un radio-émetteur. L'émetteur est attaché autour du pétiole avec un petit fil.

La période de reproduction du frelon asiatique pourra être mise en place. Ce monitoring est fondamental et il vaut mieux annoncer une autre espèce qui n'aura pas pu être identifiée avec certitude et ne pas manquer la détection d'un frelon asiatique. Mais c'est l'étape suivante, la détection et la destruction du nid, qui est primordiale. La destruction devrait avoir lieu avant la fin du mois de septembre pour éviter que des nouvelles reines quittent le nid, s'accouplent et puissent construire de nouveaux nids l'année suivante. Pour l'instant, nous pensons que la méthode la plus efficace pour la détection des nids est l'utilisation de radio-émetteurs attachés autour de la taille du frelon. Toutefois, cette méthode demande un minimum de connaissances et n'est pas gratuite. Il conviendrait si possible d'organiser cela au niveau des cantons susceptibles d'être envahis cette année.

Recommandations et scénarios futurs

Les expériences acquises par nos collègues des pays voisins montrent que plusieurs points sont importants dans la lutte et la limitation de l'invasion du frelon asiatique en Suisse. Le premier point est l'observation et le signalement. C'est grâce à cela qu'une détection et une destruction des nids avant la

Recommandations aux apicultrices et apiculteurs

1. Si vous observez des spécimens de frelon asiatique, attrapez-les et/ou prenez une photo comme preuve, et signalez-le au Service sanitaire apicole (SSA, Berne) (info@apiservice.ch ou 0800 274 274).

Les nouvelles fondatrices deviennent actives entre mars et mai et peuvent parfois être observées dans l'environnement à la recherche de nourriture ou de lieux de nidification. Ce fut par exemple le cas de la première observation du frelon asiatique en Suisse, lorsqu'un spécimen fut trouvé en avril 2017 à Fregiécourt. En guise de preuve, une photographie des spécimens observés est à envoyer au SSA.

2. Si vous trouvez un nid primaire, prenez une photo, si possible avec un spécimen. Si le nid est enlevé, conservez-le comme preuve.

De mars à juillet, le frelon asiatique construit des nids primaires, souvent dans des structures artificielles. Il est difficile de distinguer ces nids des nids d'autres espèces telles que le frelon européen ou les guêpes. Ainsi, seule la présence du frelon lui-même permet une identification concluante. En cas de suspicion de nid primaire de frelon asiatique, il est donc préférable de prendre une photo d'un frelon arrivant au nid, et d'envoyer un spécimen au SSA pour identification. Pour éviter une dispersion des observations, seul le SSA centrali-

sera les informations pour toute la Suisse et le Liechtenstein. Ceci permettra une réaction rapide des acteurs chargés de la destruction des nids.

3. À partir du mois d'août, observez régulièrement vos ruches les jours ensoleillés vers midi pendant au moins 20 minutes. Dans le cas de frelons chassant devant les ruches, prenez une photo ou éventuellement une vidéo.

À partir du mois d'août, on peut observer les frelons asiatiques qui s'attaquent aux abeilles devant les ruches ou à diverses espèces d'insectes sur les fleurs. Pour prouver la présence du frelon asiatique, le plus simple est de prendre des photos ou éventuellement une brève vidéo de ces animaux. La stratégie de chasse du frelon asiatique diffère de celle du frelon européen : il chasse souvent en vol stationnaire devant l'entrée de la ruche, en attendant que les ouvrières sortent. Le style de chasse du frelon européen est plus erratique. Bien qu'il soit assez difficile de prendre une photo précise des frelons en vol stationnaire, ils peuvent être relativement facilement capturés avec un filet à insectes ou tués dans cette situation. Une fois capturés ou tués, les photos peuvent être prises plus facilement et un spécimen peut être fourni à titre de preuve. Une autre solution consiste à prendre des photos de frelons vivants lorsqu'ils se posent sur la planche de vol. Une fois qu'un spécimen est capturé ou qu'une photo est prise et le SSA est averti, nous conseillons de ne pas prendre d'autres mesures jusqu'à nouvel ordre.

4. Ne piégez pas de frelons à l'aide de pièges sauf si c'est pour une étude spécifique officielle.

Il peut sembler logique à certaines personnes de lancer une campagne de piégeage de masse au moment où les fondatrices sont actives pour réduire le nombre de nouveaux nids (au printemps). Cependant, des recherches ont montré que la mortalité naturelle des fondatrices la plus élevée est enregistrée au printemps, principalement en raison de la concurrence avec leur propre espèce. Ainsi, les fondatrices tuées dans les pièges ne feront que réduire la concurrence et l'individu tué sera remplacé par un autre. Même les essais avec une très forte densité de pièges n'ont pas pu montrer une diminution des nids par rapport aux régions sans pièges.

Pour réduire la pression sur les abeilles par les fre-



Récolte du nid de frelon asiatique à Chambésy (GE).

© Photo Etat de Genève

Ions chassant devant les ruches à la fin de l'été ou au début de l'automne, de nombreuses personnes pensent immédiatement à piéger et à tuer les frelons en plaçant des pièges à bouteilles autour des ruches. Nous ne recommandons pas le piégeage pour plusieurs raisons : a) les frelons en chasse recherchent des protéines pour nourrir les larves dans leur nid, les liquides à base de sucre ne sont donc pas très attractifs pour eux ; b) la plupart des types de pièges sont en fait généralement très inefficaces pour piéger le frelon asiatique ; c) la plupart des pièges, mais surtout les pièges à bouteille à base de liquide, sont très peu spécifiques et capturent de nombreuses autres espèces d'insectes, faisant ainsi plus de mal que de bien ; d) l'efficacité des pièges autour des ruches pour réduire la pression sur les colonies reste à étudier ; et e) dans certains cantons, le piégeage des insectes n'est généralement pas autorisé et nécessite un permis spécial.

5. Protégez vos abeilles à l'aide d'une muselière à frelons.

Nous recommandons l'installation de muselières à partir du mois d'août dans les régions, dans lesquelles le frelon s'est installé, pour réduire l'impact du frelon sur l'activité des abeilles mellifères. Vous trouverez des informations actualisées sur la construction de ces muselières dans l'aide-mémoire 2.7.1. du SSA (www.abeilles.ch/aidememoire).

6. Si vous trouvez un nid secondaire, n'essayez pas de le détruire vous-même. Informez le SSA et laissez la destruction aux professionnels.

La destruction des nids de frelons asiatiques est une tâche assez difficile et parfois dangereuse. Elle ne doit donc être menée que par des professionnels qualifiés. Selon les cantons, il peut s'agir d'une entreprise de lutte contre les parasites (par exemple dans le Jura) ou de la police des incendies (par exemple à Genève). Dans tous les cas, la décision de la responsabilité pour la destruction des nids appartient au canton.

7. Faites connaître le frelon asiatique et partagez vos connaissances.

L'information est la clé d'une lutte efficace contre le frelon asiatique. Ce n'est que lorsque tout le monde connaîtra l'existence de cette espèce envahissante et les menaces qu'elle fait peser sur les abeilles, l'environnement et l'humain que nous pourrons détecter efficacement les nouvelles zones envahies, trouver et détruire les nids et limiter les effets négatifs du frelon. Pour info, consultez l'aide-mémoire 2.7. du SSA (www.abeilles.ch/aidememoire).

8. Les bonnes pratiques apicoles comme moyen de prévention

Veillez à respecter les bonnes pratiques apicoles, telles que présentées dans le Concept d'exploitation du SSA (www.abeilles.ch/conceptexploitation). Les points suivants sont particulièrement importants en ce qui concerne le frelon asiatique :

- Évaluer et sélectionner les colonies (ne garder au rucher que des colonies fortes et saines),
- Assurer l'approvisionnement en nourriture (chaque colonie doit avoir suffisamment de nourriture à disposition à tout moment),
- Ne pas laisser traîner les rayons, les conserver hors de la portée des abeilles ou les fondre immédiatement.

Conclusion

L'année 2020 a vu l'arrivée du frelon asiatique confirmée et surtout l'existence de nids, indiquant que des populations ont pu se développer. Malgré les moyens mis en œuvre pour détruire ces nids, nous ne savons pas si de jeunes reines fécondées ont survécu à cet hiver et seront responsables de la construction de nouveaux nids en 2021. Compte tenu de la situation où des régions sensibles ont été mises en évidence, il importe que toute personne participe à l'effort d'observation pour éviter une dispersion trop rapide et des dégâts avérés sur les colonies d'abeilles mellifères. Signaler un frelon asiatique, c'est contribuer à éviter une propagation rapide de cette nouvelle espèce exotique envahissante.

Vidéoconférence au sujet du frelon asiatique:

Mardi 10.8.2021, 19 h - 20 h avec Daniel Cherix (Professeur honoraire de l'Université de Lausanne) et Robert Lerch (SSA)

L'enregistrement de la manifestation sera disponible dès vendredi 11.8.2021 à 17 h.

→ Participer ou regarder l'enregistrement sur www.abeilles.ch/manifestations-ssa

Gestion des reines tout au long de l'année

**Raphael Giossi, conseiller régional, nord-ouest de la Suisse,
Service sanitaire apicole (SSA), raphael.giossi@apiservice.ch**

L'évaluation de la colonie et la sélection qui en découle ne concernent pas uniquement les sélectionneurs et les multiplicateurs de reines : ce sont également des opérations importantes en relation avec la santé des abeilles pour tout apiculteur. C'est en fin de compte une mesure préventive pour n'avoir que des colonies de production et des jeunes colonies saines et fortes sur son rucher. Outre un emplacement optimal, des colonies saines et vigoureuses ont surtout besoin d'une reine en bonne santé et pleine de vitalité.

Dans la nature, les colonies d'abeilles sont soumises à une forte sélection. Seules les plus fortes peuvent survivre et seule une petite partie des jeunes colonies se développe en une colonie capable de survivre à l'hiver. De par nos soins apicoles, la sélection naturelle est contournée ou influencée, par exemple, par l'alimentation complémentaire. Il est donc impératif de procéder à une sélection afin de maintenir le cheptel apicole en bonne santé. Les reines doivent, elles aussi, être évaluées et sélectionnées (si la colonie ne le fait pas).

Selon la taille de la colonie de production et la période de l'année, il peut être judicieux de remplacer la reine existante par une jeune. Pour de nombreux apiculteurs se pose alors souvent la question de savoir comment et où obtenir la reine souhaitée. Un moyen sûr de garder suffisamment de reines en réserve pour procéder à la sélection nécessaire est d'intégrer une production active des reines dans son concept d'exploitation.